

Type de réunion

Réunion de collègue public

Discussion sur le constat

Question 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Le débat a d'abord posé la question des rapports entre l'instruction et l'éducation, toujours renouvelée par les évolutions de la société et du système éducatif.

Les craintes des familles ont été évoquées. Il y a souvent incompréhension d'un système qui devient celui du professeur technicien.

Les missions de l'école, celle d'assurer l'égalité entre filles et garçons quant à l'orientation par exemple, ne doivent pas se faire au détriment des choix personnels .

QUESTIONS

1 Quelles « passerelles » permettraient de renouer les liens de l'école et des familles ? Sur quelles bases ?

Question 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les évolutions du système éducatif dans ce domaine sont patentes. Le temps où les acquis demandés se résument à « lire, écrire, compter » est celui du passé.

Les réponses à la question des fins de l'école sont à reformuler en tenant compte du fait que désormais, l'éducation est le domaine le plus complexe. Si d'indéniables progrès ont été enregistrés, les enfants ont des bases qui semblent moins assurées. Le domaine de connaissances à aborder est plus vaste. Les règles acquises tant de socialisation que d'apprentissage sont moins définies.

Chaque enseignant doit donc faire avec:

- des choix dans la somme à transmettre
- des exigences de programmes et de didactiques disciplinaires plus complexes
- un rapport à la règle plus fluctuant pour beaucoup d'élèves
- des demandes souvent d'ordre affectif de la part d'enfants sans repères

QUESTIONS

2 comment redonner une appétence pour la règle, pour le goût de l'effort ?

3 comment mieux assumer la double tâche d'éducation et d'instruction ? Avec quelles aides ?

Question 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités locales ?

Les enjeux étant définis, un partenariat avec les collectivités territoriales est utile, voire nécessaire dans la mesure où chacun travaille à sa place. L'établissement vit sur son territoire. Le territoire joue un rôle pour l'établissement.

QUESTION

4 quel partenariat peut être envisagé ?

Discussion prospective

Question 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Quelles « passerelles » permettraient de renouer les liens de l'école et des familles ?
Sur quelles bases ?

Le rapport est fait entre les récriminations fréquentes des parents et leur présence réduite dans ce débat local.

Comment rendre plus lisible le système ? Le collège vit trop sur lui-même, selon certains, et les évaluations du système ne sont que trop peu rendues publiques

Un système à l'allemande est-il possible, qui laisserait du temps aux familles, les après-midi, pour venir dans les établissements ?

Au niveau du primaire les contacts avec les parents sont facilités et les actions issues des Contrats Educatifs Locaux sont positives.

Le développement de ces types de contrats est envisageable en collège à condition de résoudre l'épineuse question des transports en zone rurale.

La réorganisation de la journée de l'élève est peut-être le biais facilitant les contacts avec les familles.

De même, le développement des liaisons CM2/6^{ème} ne peut que rapprocher les familles du collège, les professeurs des écoles étant porteurs de contacts de proximité.

L'exemple de l'école maternelle est également cité où un temps de rencontre avec les maîtres est prévu, ainsi que l'importance du lien avec les services sociaux .

Par ailleurs, il convient de ne pas exagérer les problèmes : la faible implication souvent constatée est contredite par la participation aux réunions parents/professeurs. Les parents du collège lui font confiance pour la gestion des problèmes individuels mais l'importance d'une prise de responsabilité plus collective (ex : association de parents d'élèves) ne semble pas s'imposer à eux.

Leur implication plus active pourrait être sollicitée lors de « journées d'accueil des parents », de la remise des prix ou de réunions de rentrée présentant de manière plus détaillée les objectifs de chaque niveau.

Question 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Comment redonner une appétence pour la règle, pour le goût de l'effort ?

La remise en valeur des règles et du goût de l'effort semble pour certains relever d'un effet de balancier de la part des adultes, après une période de moindre sensibilité.

Le problème vient de ce que les enfants sont persuadés du contraire

Les règles auxquelles ils se réfèrent sont souvent celles véhiculées par les médias, (Star academy par exemple), qui sont associées avec une certaine dose d'humiliation.

Les règles de l'école, tournant autour d'un effort gratuit sont sans rapport avec le réel.

La question du sens est posée en particulier à travers l'acquisition de la lecture. La non maîtrise de ce pré-requis devrait aboutir pour l'élève concerné à un redoublement en fin de CP ou en fin de cycle 1. La valeur du redoublement a été discutée.

L'accord s'est fait sur le fait que les élèves concernés avaient besoin d'une remédiation massive et temporaire sans pour autant forcément « perdre du temps », l'objectif de l'aide apportée étant le retour à un apprentissage commun.

L'aide apportée ne relève pas alors seulement du pédagogique bien sûr, mais aussi de la rééducation ou du soutien psychologique.

Le discours sur la motivation a été relativisé par une réflexion sur le plaisir d'apprendre. Faut-il demander d'aimer l'Ecole ? Que chacun se retourne vers ses propres souvenirs scolaires !

L'échange a porté alors sur le contexte. Peu d'élèves ne sont absolument pas curieux. C'est la situation de classe, le contexte d'un travail au sein d'un groupe qui détermine le degré de curiosité ou de repli sur soi des élèves.

Question 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités locales ?

Quel partenariat peut être envisagé ?

Une vive mise en cause des risques de la décentralisation est portée. Les craintes portent sur les dérives possibles, sur la continuité de l'effort de financement des collectivités territoriales.

L'Etat doit, en tout état de cause, garder la maîtrise du contenu des enseignements ainsi que des diplômes.

La question du partenariat est abordée ensuite à travers la réussite du « plan départemental de développement culturel »

Ce partenariat qui associe depuis un an et demi une équipe culturelle du collège et le conseil général a permis de lever les inquiétudes préalables.

Deux priorités pour l'Ecole

1 Plus de moyens humains (psychologue, rééducateur, surveillant...) pour aider l'enseignant à assurer sa mission

2 Responsabiliser les parents quant aux études de leurs enfants